

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

BOYCOTTAGE

Le mot est d'origine américaine.

Il signifie mise à l'index, quarantaine, proscription. Nos socialistes s'en emparent et rêvent d'en appliquer la chose en France. Ils viennent de décider de commencer par Paris. Réunis en ligue de boycotteurs, ils mettront à l'index tous les commerçants suspects de non-socialisme. Des agents de quartier organiseront la petite terreur. Ils rempliront le rôle de sous-Carrier ou plus simplement de mouchards. L'épicier pourra vendre à faux poids, mais il faudra que ses opinions soient d'un rouge haricot; le mastroquet aura le droit de sophistiquer ses alcools, pourvu que ses bouteilles sortent de la Verrerie ouvrière : le pharmacien mélangera de sucre son antipyrine avec impunité s'il ne met plus que des bocaux rubescent dans sa devanture... Bref, nos bons socialistes ne s'occuperont plus de la qualité de la marchandise, mais exclusivement de l'opinion politique du marchand. C'est très logique et très malin.

Pour ma part, je m'en réjouis.

Rien n'est amusant comme de voir des adversaires commettre des bourdes. Cette dernière vaut en importance, pour les villes, la suppression de la petite propriété, pour les campagnes, et elle aura le même résultat.

Ou plutôt, elle n'aura qu'un résultat contraire à celui qu'attendent nos collectivistes, qui sera précisément d'éloigner des commerçants collectivistes auxquels on ne demandera pas d'étaler leur opinion et qui seront contraints de le faire, la clientèle des modérés, conservateurs et des indifférents. Le socialiste vendra alors sa bougie, sa canelle, son poivre et son sucre à ses frères, qui le plus souvent paient à crédit !

En voyant cela, le commerçant avisé, pour rattraper la clientèle perdue, retournera sa veste et recommencera de gagner, par le seul fait que les frères ne viendront plus chez lui.

Ils sont jeunes, les socialistes, s'ils se figurent gagner des adeptes par des moyens coercitifs ! Le boycottage tournera contre eux dans les grandes villes, où les éléments sont très mélangés, parce qu'il aura pour effet de restreindre purement et simplement la clientèle des adhérents.

A Paris, par exemple, ils ne peuvent manquer de boycotter Potin, le Bon Marché, Le Louvre, les sociétés de coopération; croyez-vous que ces diverses maisons s'en porteront plus mal et que les socialistes qui auront besoin d'épicerie, de vêtements ne s'adresseront plus à elles ? Pour ces maisons-là le boycottage sera un coup d'épée dans l'eau, et pourtant, elles représentent, à un chiffre formidable, l'odieux capital dont les collectivistes veulent la suppression.

Pour les petits marchands, c'est une autre affaire, et c'est pour eux que l'affichage de leurs opinions diminuera purement et simplement leur clientèle, car il est évident qu'il se fera un contre-boycottage, et que les non-socialistes ne continueront pas à se fournir chez les socialistes. Ils augmenteront suivant toute probabilité, la clientèle des grands magasins.

Il n'y a qu'en province, dans les petits trous, que la chose est possible, mais là elle existe naturellement. Chacun sait, dans les petites villes, l'opinion du boucher, et celle du quincailler, et l'on se sert assez souvent dans les maison dont les opinions concordent.

MM. les socialistes, nous ne sommes plus à Fontenoy. Néanmoins déchargez vos armes et tirez les premiers. Les électeurs ripostent.

C. R.

INFORMATIONS

Rentrée des Chambres

L'Officiel publié un décret convoquant le Sénat et la Chambre des Députés en session extraordinaire pour le 19 octobre 1897.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis à l'Elysée, sous la présidence de M. F. Faure. Tous les ministres à l'exception de M. André Lebon, assistaient à la délibération.

Le ministre des affaires étrangères a fait signer le mouvement diplomatique suivant : Sont nommés, ambassadeur à Vienne, M. de Reverseaux, ambassadeur à Madrid.

Ambassadeur à Madrid, M. Patenôtre, ambassadeur à Washington.

Ambassadeur à Washington, M. Cambon, ancien gouverneur général de l'Algérie.

Chargé d'affaires en Bavière, M. d'Aubigny, ministre plénipotentiaire à Bucharest.

Ministre plénipotentiaire à Bucharest, M. Henry, ancien préfet.

Ministre plénipotentiaire 2° classe, M. Dérais, consul général, sous-directeur à la direction des affaires commerciales et consulaires.

Ministre plénipotentiaire en Serbie, M. Marchand, ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres.

Ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres, M. Sala, ministre plénipotentiaire.

Enfin, sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Blanc, directeur de la sûreté générale, est nommé préfet de police, et M. Vigié, préfet de la Charente, est nommé directeur de la Sûreté générale.

Banquet de la Bourse du commerce

C'est dans la vaste rotonde de la Bourse du commerce qu'a été servi, avant-hier, le banquet offert par un groupe de commerçants à M. Félix Faure.

La salle était décorée avec des draperies de velours rouge, brodé d'or, alternant avec d'autres draperies jaunes et des massifs de fleurs.

La table d'honneur était dressée sur une estrade. Les tables étaient magnifiquement ornées. Le surtout d'argent, offert au président de la République à son retour de Russie, étincelait sous la lumière des 17,000 bougies électriques qui éclairaient la rotonde.

On a fort remarqué l'abstention de MM. Henri Brisson et Loubet, présidents de la Chambre et du Sénat.

A la fin du banquet, M. Goy, président du tribunal de commerce, a prononcé un discours qu'il a terminé en buvant au président de la République.

M. Félix Faure a remercié et bu à la prospérité du commerce et de l'industrie.

A l'Officiel

Un mouvement administratif vient de

paraître à l'Officiel. Il a pour effet de pourvoir au remplacement de M. Vigié, préfet de la Charente nommé directeur de la Sûreté générale. M. Blanc, directeur de la Sûreté générale est nommé préfet de police.

Instruction publique

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 12 octobre 1897, une chaire de droit romain à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à dater de la présente publication, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Enseignement de la comptabilité

Une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement de la comptabilité dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures, s'ouvrira pour toute la France le lundi 31 janvier 1898.

Les candidats aspirants et aspirantes pourront se faire inscrire à Paris, à la Sorbonne, et dans les départements, au bureau de l'inspecteur d'Académie, jusqu'au 31 décembre 1897.

Faculté de droit

L'ouverture des cours à la faculté de Toulouse est fixée au mercredi 3 novembre prochain.

Meeting de protestation

Le préfet de la Gironde ayant refusé dernièrement l'autorisation de tenir, dans les écoles, des réunions, à MM. Jourde, Chiché, députés, qui voulaient rendre compte de leur mandat, un grand meeting de protestation a eu lieu jeudi soir, à l'Athénée municipal de Bordeaux. Deux mille électeurs étaient présents. Successivement, MM. Chiché, Leoute, Camelle, adjoint au maire; Bernard, conseiller général, ont prononcé de violents discours.

La réunion terminée, un ordre du jour de flétrissure contre le préfet et le ministère a été adopté.

Les candidats de 1898

Le *Matin* s'occupe dès à présent des candidatures législatives qui seront posées aux prochaines élections générales, bien que six mois nous en séparent encore.

Dans le département de la Seine, dit notre confrère, les positions ne sont pas encore définitivement prises; cependant, on sait, que M. Millerand, député socialiste du douzième arrondissement, aura un concurrent révolutionnaire, M. Colly, conseiller municipal allemandiste.

M. Rouanet, député de Montmartre, retrouvera devant lui son concurrent de 1893, M. l'abbé Garnier, et peut-être aussi un radical anti-collectiviste.

M. Chautemps, radical modéré, qui fit partie du cabinet de concentration présidé par M. Ribot, sera très vivement combattu par M. Lucipia, conseiller municipal radical-socialiste.

Le siège qu'occupe, M. Lockroy dans le onzième arrondissement lui sera disputé par M. Deville, député socialiste.

M. André Lefrèvre, conseiller municipal socialiste, se présentera à Neuilly-Boulogne contre M. Rigaud, républicain modéré qui le battit il y a quelques mois.

M. Faberot aura, lui aussi, un concurrent redoutable; M. Pierre Baudin, membre du Conseil municipal, ancien président de cette Assemblée, qui aura un programme très avancé, mais anticollectiviste.

Des quarante-cinq députés sortants du dé-

partement de la Seine, un seul, M. Baulard, député de la deuxième circonscription de Sceaux (Charenton), ne doit pas solliciter le renouvellement de son mandat. Mais son écharpe fait déjà l'objet de nombreuses convoitises. M. René Renoupi, ancien chef de cabinet de M. Floquet, le collaborateur de M. Mesureur au Comité d'action pour les réformes républicaines, sera le candidat des radicaux.

Ajoutons que, pour le quartier des Champs-Élysées, qui est actuellement représenté par M. Maurice Binder, un certain nombre d'électeurs ont songé à M. Paul de Cassagnac; mais on ignore si l'ancien député du Gers acceptera les propositions qu'on se dispose à lui faire.

Signalons encore plusieurs candidatures, celles-ci dans les départements :

A Uzès, dans le Gard, M. Fernand Crémieux, député radical sortant, aura pour concurrents, nous assure-t-on, M. le duc d'Uzès, qui se présentera comme rallié, et M. Pascal, maire d'Uzès candidat multicolore.

A Alais, M. de Ramel, député monarchiste, sera combattu par M. le baron Bourgaud, plébiscitaire.

Enfin, nous pouvons ajouter que ni M. Casimir Périer ni M. Clémenceau n'ont encore pris de décision sur leur future attitude.

Par contre, M. Paul Déroulède se présentera devant ses électeurs d'Angoulême.

Le vote des femmes

Du *Petit Journal* :

Si les femmes, au siècle dernier, ne jouissaient pas plus qu'aujourd'hui, du droit de vote, il y avait pourtant des circonstances où elles étaient appelées à émettre leurs suffrages. C'est ainsi que les femmes d'un même village se réunissaient dans l'église, sous la présidence du curé, pour choisir et élire une sage-femme.

On conserve dans les archives d'Asnières et de Sceaux, des procès-verbaux d'élections de ce genre. Voici celui dressé à Asnières :

« L'an 1706, le 7 février, les femmes du village se réunissent à l'église pour y déclarer qu'elles choisissent comme sage-femme Marie Picheri, femme de Charles Guyot. »

C'est une prérogative que les femmes ont perdue depuis.

En Grèce

La commission d'enquête pour les faits de guerre est constituée sous la présidence du général Mavroschalis. Par suite de la nomination du délégué italien, Bodios, pour le contrôle, la commission se trouve complétée.

Les journaux raillent M. Delyannis. Celui-ci prétend que toute la presse européenne est à la solde de la Turquie, parce qu'elle attaque sa politique.

Le gouverneur de la Crète

On assure que le projet de M. Hanotaux, de nommer immédiatement un gouverneur provisoire en Crète, rencontre beaucoup de sympathie auprès des puissances. On discute actuellement le choix du gouverneur.

Il paraît que le major belge Witte, qui a fait ses preuves au Congo, aurait les plus grandes chances de recevoir ce poste de gouverneur.

Angleterre

Le *Times* publie une dépêche du Caire disant que l'administration des chemins de fer menace de confier à des constructeurs du continent les commandes de machines et outils faits en Angleterre, les constructeurs

anglais ne pouvant les exécuter par suite de la grève des mécaniciens.

Tirage d'obligations
Ville de Paris 1869

Le numéro 20,921 gagne 200,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :
601,371 — 267,417 — 507,940 — 435,802.
Les dix qui suivent gagnent chacun 1,000 fr. :
467,855 — 390,519 — 408,884 — 177,609 — 590,506 — 7,056 — 694,793 — 712,626 — 63,197 — 576,496.

Obligations à lots du Panama

Le numéro 1,926,675 gagne 250,000 fr.
Le numéro 132,832 gagne 100,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. : 873,076 — 1,982,898.
Les deux numéros qui suivent, chacun 5,000 fr. : 1,187,887 — 1,532,983.
Les cinq numéros suivants sont remboursés par 2,000 fr. :
347,037 — 308,078 — 910,469 — 6,170 — 1,911,248.
Cinquante numéros sont remboursés par 1,000 fr.

Bons de l'Exposition de 1889

Le numéro 507,366 gagne 50,000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :
81,516 — 599,949 — 391,286 — 1,290,099 — 835,110 — 400,362 — 603,447 — 933,836 — 601,668 — 605,819
120 numéros gagnent chacun 100 fr.

Petites nouvelles

Est autorisée la création de bureaux télégraphiques dans les communes de Saint-Michel de Lanes (Aude) et Mornac (Charente-Inférieure).
— On mande de Plymouth qu'un paquebot arrivé de La Barbade annonce qu'il y a eu deux décès à bord dus à la fièvre jaune.
— Le professeur Mertens, de l'Université de Pétersbourg, a été choisi comme président et arbitre supérieur du tribunal d'arbitrage qui doit se tenir à Paris vers la fin de l'été prochain, pour trancher la question de délimitation de frontière entre l'Angleterre et le Venezuela.
— M. Tito Crespo, fils du général Crespo, qui est président de la République du Venezuela, vient de mourir à Paris. Il était âgé de trente ans.

CHRONIQUE LOCALE

Notre feuilleton

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, l'auteur de notre feuilleton : *Le Dernier Commandeur* ne pourra, pendant quelques jours encore, nous transmettre la fin de son manuscrit ; nous sommes donc contraints de suspendre momentanément la publication de ce roman.

Nous en reprendrons l'insertion dès que l'auteur nous aura fait l'envoi qu'il nous a annoncé.

Nous commencerons mardi la publication d'un nouveau roman inédit, *Ben Bachir*, fort intéressant, et écrit par M. Léger, qui fut un des meilleurs élèves du Lycée Gambetta et qui habite l'Algérie depuis une trentaine d'années ; c'est dire qu'il connaît admirablement les mœurs algériennes et que les scènes qu'il nous narre sont frappantes de vérité.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons que c'est ce soir qu'a lieu la réunion du Conseil municipal pour trancher la question du 4^e bataillon.

Si la discussion offre un réel intérêt, nous publions **demain matin dimanche**, une **seconde édition avec le compte-rendu DETAILLÉ de la séance.**

A l'Officiel

Aujourd'hui a paru à l'Officiel un mouvement de magistrats. Il n'intéresse pas le département.

Sont spécialement chargés du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1897-98 dans les tribunaux de 1^{re} instance de :

Cahors, M. Fournié, juge.
Figeac, M. Mage, juge.

Succès

Nous apprenons avec plaisir que M^{lles} Farganel et Laborie, élèves du Collège de jeunes filles de Cahors, viennent de subir avec succès, à Périgueux, les épreuves du brevet supérieur.

Toutes nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

Enregistrement

M. Adolphe Crouzat, surnuméraire de l'enregistrement à Cahors, est nommé receveur à Sauveterre (Basses-Pyrénées).

Nos plus sincères félicitations au jeune receveur.

Lycée Gambetta

Par décret en date du 5 octobre, le jeune Georges-Emmanuel-Louis-Victor Gambert, de Saint-Denis-près-Martel, admis aux examens d'aptitude dans la quatrième série de l'enseignement secondaire moderne, est nommé à titre définitif, élève du gouvernement à 3/4 de bourse d'internat au lycée de Cahors.

Caisse des écoles

On nous communique la note suivante :

Après la suppression de la distribution des prix aux écoles communales, le conseil municipal versa la somme de 700 francs qui restait non employée, à la caisse des écoles.

Cette somme devait servir à l'achat de livres scolaires aux enfants indigents d'abord et ensuite à tous les élèves des écoles publiques, ce qui éviterait une sérieuse dépense aux parents.

Le comité de la caisse des écoles s'est réuni dimanche à l'hôtel de ville ; il a décidé l'emploi d'une somme de 700 francs à l'achat de livres scolaires, indépendamment des 250 francs qui doivent être dépensés chaque année pour le même objet.

Désormais, les enfants des écoles communales trouveront à l'école qu'ils fréquentent les livres dont ils ont besoin et cela sans dépenser un sou à leurs parents. Ceux-ci éviteront ainsi des frais toujours onéreux, surtout dans les cours supérieures.

Le Comité.

Orphelinat de l'Enseignement primaire

Au moment où vont commencer les Conférences pédagogiques cantonales, nous croyons remplir notre devoir en rappelant à Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices, les services que l'Orphelinat de l'Enseignement primaire, rend aux orphelins des sociétés décédés.

Dans la 2^e circonscription de Cahors, six orphelins ont été secourus jusqu'à 16 ans, trois le sont encore et touchent chacun un secours annuel de 90 fr.

Les 2 circonscriptions de Cahors et la circonscription de Figeac, ont chacune un Comité local, composé d'un président, d'un trésorier secrétaire et de plusieurs membres.

Les Instituteurs de l'arrondissement de Gourdon ne tarderont pas à avoir leur organisation, mais en attendant, ils peuvent se faire inscrire à l'un des comités de Cahors ou de Figeac, à leur choix.

La cotisation annuelle est de 3 francs.

Quel est l'Instituteur, quelle est l'Institutrice qui ne voudrait pas collaborer à cette œuvre de solidarité dont les avantages matériels et moraux, s'étendent à tous les membres du Corps enseignant primaire ?

Le Conseil général du Lot, désireux d'encourager l'Œuvre de l'Orphelinat de l'Enseignement primaire, a inscrit à son budget une subvention annuelle de 100 fr. au profit de la société.

De généreux donateurs ou bienfaiteurs versent tous les ans des sommes assez élevées dans la Caisse du Comité central, en faveur des Orphelins des instituteurs de France.

Nous sommes convaincus, qu'il n'y aura bientôt pas un Instituteur qui ne veuille prélever sur son modeste budget, la modique somme de 3 francs pour une œuvre aussi belle que celle de l'Orphelinat de l'Enseignement primaire.

Postes

M. Bouniol, commis principal à la direction des postes de Cahors, est nommé sous-inspecteur à Troyes.

Nos sincères félicitations.

Une lettre

Notre compte-rendu du passage de M. Turrel à Cahors, n'a pas plu à tous nos compatriotes. En effet, une personne de notre ville, dont tout le monde apprécie la valeur et le désintéressement, nous adresse une lettre dans laquelle elle proteste avec éloquence et indignation contre « nos mensonges ».

Notre impartialité d'abord, et ensuite notre amour de la belle littérature, nous font un devoir d'insérer la rectification qu'on nous a adressée, véritable chef-d'œuvre, grâce à l'originalité des idées, à la propriété des termes, à l'élégance et à la fermeté du style.

Notre maître excelle dans tous les genres. Aujourd'hui il a laissé de côté les *qui* et les *que* ; il a abandonné son vieux style. Il en a adopté un autre qui lui convient mieux encore... le style de pompier.

Voici la lettre — (Constatons en passant que notre maître est partisan de la réforme de l'orthographe).

Monsieur le Directeur,

Je pran la plume après lavoier sossé, pour vous écrire. Devan ma table de travail je me suis di : « Toi, mon amit, toi, ancien déporté, donc conséquemment les débitements de tes ennemits, tu ne peux pas vouloir servir à rire à tout le monde. »

Le soleil rougit la Nature, les feuilles tombent des arbres, le ruisseau chante à tue-tête et moi je pâlirai, accablé par les kalhomnie de gens dont mon désintéressement est phameux.

Je lève un bras au ciel pour prendre la lune... à témoin de mon absence à la gare le jour où M. Turrel passait à Cahors ; de l'autre, je vous regarde bien en face et m'écrie : « Vous avez mentit ! » Et indignement je veux vous répondre pour vous confondre...

Subrepticement mes observations, si vous continuez, je vous enverrai mes témoins.

Aux gens bien nés,

La valeur n'attend pas le nombre des années.

D'abord, je n'étais pas à la gare. Si, comme vous le disez, Turrel m'avait offert les palmes, je les aurais accepté.

« Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture » Et sa bonté s'étend sur toute la nature. »

Vous mentez justement, Monsieur. Si le ministre m'avait donné 100 cartes de visite à faire, je n'aurais pas refusé la kommande. sut été toujours 40 sous de plus de gagnai.

Mais, silence : Je vous salue avec respect.

« Qu'il se sent morveux, qu'il se mouche. »

Un Pistoulet.

Nous nous demandons cependant si cette lettre ne serait pas l'œuvre d'un mauvais plaisant !...

PITIÉ !

Une pauvre femme, misérable s'il en fut, récemment arrivée à Cahors, est victime de la sévérité, quelquefois excessive de nos lois.

Certes, nous sommes les premiers à nous incliner devant la loi, à témoigner nos sentiments de respect à ceux qui les préparent, à tous ceux qui en assurent la stricte exécution ; mais on est cependant contraint, parfois, de constater combien ces lois sont... rigoureuses.

La femme dont il est question, habitait Gourdon, où elle tenait un petit café avec son mari. Les affaires ne marchant pas, cette femme vint tout récemment à Cahors avec deux de ses enfants — un troisième resta avec le père qui ne pouvait encore suivre sa femme. — Elle espérait trouver dans notre ville du travail pour subvenir aux besoins de sa famille.

Elle trouva, en effet, un ménage à faire et elle était presque heureuse si le travail terminé, en rentrant chez elle, elle ne trouvait pas ses chers petits pleurant de faim.

Mais samedi, cette femme accoucha de deux jumeaux mort-nés et venus avant terme.... Pouvait-elle rester au lit quand ses enfants n'avaient pas de pain?... Dès lundi elle se levait et retournait à son ouvrage !!!

Le jeudi, quand elle eut un moment, elle alla porter les deux jumeaux au cimetière ; le fossoyeur lui refusa la porte, car elle n'était pas munie du permis d'inhumation. C'était son devoir.

La pauvre femme ne sachant que faire, vint à la mairie. Croyant à un crime, on avertit le Parquet qui fit faire l'autopsie des deux cadavres. L'examen médical prouva que les deux jumeaux étaient mort-nés.

Et maintenant, il paraîtrait que cette femme serait poursuivie pour n'avoir pas déclaré la naissance de ses enfants dans le délai légal de trois jours.

Au point de vue même du droit, sa culpabilité est-elle bien nette ? Ce n'est pas là notre affaire ; nous laissons à d'autres plus autorisés que nous le soin de dire s'il y a, oui ou non une faute.

Mais nous avons le droit d'avoir confiance dans la sagesse et la haute compétence de nos magistrats.

Cette femme sera certainement acquittée. Maintenant nous faisons appel à la générosité

de nos concitoyens pour venir en aide à cette pauvre femme digne du plus grand intérêt. — Nous savons que devant la misère tous les cœurs sont unis dans un même sentiment d'extrême pitié. Aussi osons-nous espérer que les autorités compétentes donneront à cette femme quelques secours, et apporteront ainsi un peu de joie et de bien-être dans cette famille accablée par la misère et la douleur, bien qu'on ait déjà objecté que cette malheureuse n'avait droit à aucun secours n'ayant pas encore son domicile légal à Cahors.

Il y a là une bonne œuvre à faire.

Société des Etudes

La Société des Etudes du Lot a repris ses séances hebdomadaires le lundi 4 octobre courant.

Dans cette séance, il a été donné lecture du procès-verbal de la séance du 13 août dernier.

M. Pagès du Port est admis à titre de membre résidant ; MM. Mouliérat, le général Pagès, de Lavaur et de Combarel sont admis à titre de membres correspondants.

Le reste de la réunion est consacré au règlement des comptes.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 17 OCTOBRE 1897

Adieux au 19 ^{me} (pas red.)	Salomez.
Sous les orangers (ouv.)	Lardeur.
L'Orpheline (valse)	Bary.
Une chasse dans les Ardennes (fant.)	Marie.
Royal Princess (polka)	Billaut.
De 4 à 5 heures (Allées Fénelon).	

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 16 octobre 1897

Naissances

David, Marguerite, rue Cardaillac, 11.
Décès
Denestébe, Paul-Georges, 6 mois, rue Mascoutou, 41.
Feydel, Jeanne, V^e Sabatié, 63 ans, à l'hospice.
Bras, Thérèse, V^e Pelet, 76 ans, rue Saint-Georges, 19.

Arrondissement de Cahors

ALBAS. — Accident. — Jeudi, vers huit heures du matin, le nommé Mousset, âgé de 57 ans, ouvrier maçon, travaillant à la nouvelle construction du moulin d'Albas, est tombé d'une hauteur de sept à huit mètres environ.

Dans sa chute, le malheureux ouvrier s'est fortement contusionné, mais, d'après l'avis du docteur, sa vie n'est pas en danger.

Les premiers soins lui ont été donnés par M. Castéras, pharmacien d'Albas, qui se trouvait sur les lieux au moment de l'accident.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — Vicinalité.

On nous annonce comme chose certaine, le prochain achèvement du chemin de communication n^o 12, dit route de Castan. La question est d'une urgence extrême, vu le piteux état où se trouve la voie actuelle de halage, depuis l'écluse de Saint-Cirq-Lapopie jusqu'à la belle solitude de Ganil, près Bouziès-Haut. Le regretté correspondant du *Journal du Lot* que nous avons eu l'honneur de remplacer, avait ici, maintes fois, fort justement réclamé le prolongement de la route, car — nous avons le regret de le constater et répéter — l'actuel chemin de Castan est absolument dangereux.

Souhaitons ardemment que la bonne nouvelle de la reprise des travaux, ne soit plus un leurre... comme jadis !

ST-MICHEL (c^{ne} de Cours).

— Vols et mauvaises plaisanteries. — Depuis quelques nuits nous avons un beau clair de lune, qui semble inspirer les maraudeurs : Tous les jours en effet des propriétaires se plaignent qu'on leur a volé quelques centaines d'épis de maïs. Il serait temps que cela finisse.

— Dimanche dernier, dans la nuit, certains farceurs parcouraient les pièces ou l'on a commencé d'emblaver, et transportaient à quelques cents mètres, à droite et à gauche, les instruments qui composent les charnues. Le lendemain matin, les bouviers étaient désagréablement surpris de ne pas trouver les outils à leur place.

Ce sont là de mauvaises plaisanteries.

ST-MARTIN-LABOUVAL.

— On nous écrit : Un vent du sud-ouest souffle en tempête depuis deux jours, ce vent impétueux qui

souffle tous les ans à peu près à la même époque, est connu dans nos régions sous le nom de vent l'anc. Les agriculteurs le craignent parce qu'il brûle les récoltes et dessèche la terre, il déracine les arbres et coupe en divers endroits ceux qu'il ne peut déraciner.

Dans notre localité il en a coupé quelques-uns, il enlevait les contrevents des maisons. Il a renversé 2 fillettes de cinq ans qui rentraient chez elles en se tenant par la main. Le baromètre a subi une baisse de 13^{mm}. Aujourd'hui le temps est nuageux; la pluie ne paraît pas être loin. Le vent a cessé.

Arrondissement de Gourdon

ST-CÉRÉ. — Concours de tir. — Pour demain 17 et après-demain 18 octobre, à l'occasion de la fête patronale de Saint-Céré, un grand concours de tir est organisé par les soins de MM. Saint-Chamant, armurier, et Roques, directeur de tir. De nombreux lots seront distribués aux gagnants.

Arrondissement de Figeac

GOURDON. — Déplorable accident. (De notre correspondant) La commune de Lamothe-Fénélon vient d'être le théâtre d'un bien déplorable accident.

Ces jours derniers arrivait dans cette commune, pour y passer quelques jours dans sa famille, un douanier qui eut l'imprudence de laisser à la portée de la main son revolver chargé.

La sœur du douanier, âgée de 13 ans, jouant avec ce revolver fit partir la détente et comme le canon de l'arme était tourné vers elle, la balle traversa le corps de la pauvre enfant.

Des soins pressés lui ont été aussitôt prodigués et on espère la sauver, aucun organe essentiel n'ayant été touché.

La consternation de la famille est très vive, comme on le conçoit.

De pareils accidents, malheureusement trop fréquents doivent, ce semble, servir d'exemple à tous et rendre plus prudents à l'avenir.

Exploit de chasse. — Hier, M. Maury, Henri, de Gourdon, a tué un magnifique renard, du poids d'environ 15 kilogrammes. Il paraît que, cette année, ces rusés mal-faiteurs sont légion dans le pays et qu'ils commettent tous les jours de nombreux méfaits.

Il serait à désirer qu'une prime fût accordée à tous les destructeurs de ces animaux nuisibles.

CONCORÈS. — Lettre d'un administrateur à un de ses collègues.

Vous savez, mon cher collègue, que j'ai soulevé toute la population contre moi en faisant déplacer le bureau de tabac. Que voulez-vous que je devienne aux prochaines élections ?...

Ah! la funeste idée que j'ai eue là! Maintenant que j'en vois les résultats, je ne sais plus à quel saint me vouer.

On voulait me faire signer une pétition pour remettre ce maudit bureau à son ancien emplacement; j'en aurais signé tant qu'on aurait voulu des pétitions! mais qu'aurait-on pensé de moi? On aurait sûrement dit que les girouettes ne tournent pas plus vite.

Je vous supplie de me rendre un service. Vous êtes bien avec un homme politique influent du département. Ecrivez-lui; dites-lui que j'ai été mal inspiré lorsque je lui ai demandé de faire descendre le bureau de tabac, car malheureusement je l'ai prié de me prêter son concours dans cette circonstance et maintenant je ne puis pas lui dire le contraire de ce que j'assurais il y a à peine quelques mois. Faites cela, mon cher collègue, et vous me rendrez la vie. Car, aux prochaines élections, je suis perdu, à tout jamais perdu si les choses restent en l'état où elles sont.

J'ai fait beaucoup de promesses pour arriver; j'ai eu le malheur non seulement de n'en tenir aucune, mais encore de marcher contre. Cependant je n'ai pas mauvaise intention; je voudrais bien faire, mais voilà: tout ce que j'entreprends se tourne contre moi. Il faut que je sois bien mal inspiré ou que je sache bien mal conduire les affaires.

Mais aidez-moi à sortir de cette impasse et vous verrez! On ne me reconnaîtra plus, car je suis décidé à tenir dorénavant mes promesses.

Pour copie conforme: LE GLANEUR.

BÉTAILLE. — Notaires. — M. Bonnet est nommé notaire à Bétaille, en remplacement de M. Bonygues.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine qui a commencé aujourd'hui par la réponse des primes, paraît devoir s'effectuer facilement; il n'y a eu, du reste, depuis le commencement du mois, que fort peu d'engagements.

Le marché a montré peu d'entrain et les cours ont quelque peu faibli. Le 3 0/0 clôture à 103.02 au lieu de 103.10; le 3 1/2 0/0 finit à 107.10 et l'amortissable à 102.30.

La Banque de France cote 3770 dernier cours. Le Crédit Foncier a repris de 4 fr. à 654; le Crédit Lyonnais ferme à 771; le Comptoir national d'Escompte à 573 et la Société générale à 524.

Le Suez a passé de 3187 à 3190. Parmi nos chemins, le Lyon cote 1827; le Midi 1425 et le Nord 1980. Sauf les fonds Russes qui sont sans changement; le 4 0/0 Consolidé à 102.65, le 3 0/0 91 à 94.15 et le 3 1/2 0/0 à 100.25, les autres fonds étrangers sont en baisse. L'Italien à 93.40, le Turc à 22.22, la Banque ottomane à 600, l'Extérieure reste à 62 1/16 et le Portugais à 21 11/16.

Silhouettes rurales

Le braconnier d'eau douce

De vingt à soixante hivers. La face glabre, cuite et recuite aux durs soleils caniculaires, et macérée aux terribles bises des frimas! Avec son large chapeau de paille brute, remplacé aux prochaines neiges par l'immense béret brun, porte haut un masque de lattes et de travail. Ses larges souliers, son ample culotte et sa veste bretonne, font songer à quelque antique pêcheur d'Armorique, transplanté en vieille terre quercynoise.

Un vrai pêcheur, en effet, que notre héros.

Levé bien avant les premiers cris du coq, il sort silencieusement de son gîte riverain, où il repose sur les feuilles sèches. Faisant fi de toute autorisation régulière de pêche; se croyant déshonoré à la seule pensée d'en solliciter une — fût-elle gratuite! — le rusé compagnon tend de tous côtés l'oreille, avant de délier l'amarre du svelte et frêle « gabarrot » qui l'attend. Il reconnaît au loin, sur la voie du halage, les pas cadencés du garde sévère qui le guette!...

Rassuré, le voilà au large d'un vigoureux coup de gaffe; il remonte ou suit le courant d'après la position occupée par ses multiples engins. Tantôt traversant en ligne droite la rivière, il jette le filet; tantôt s'abritant derrière les belles saulaies, encadrées de poétiques oseraies, il disparaît et reparait tour à tour, fugace, passionné!

Ses nasses, rarement vides, grâce aux étranges appâts suspendus, lui compensent mille tristesses. Aux premiers rayons d'été, ou aux premières lueurs des journées frileuses, le voici déjà au refuge, chargé de butin. Les carpes magnifiques, les truites superbes, les anguilles délicates, les brochets appétissants, s'étalent en un délicieux carnage! Cette riche conquête est destinée au château, ou aux plantureux bourgeois de l'endroit. Là, existent les grasses prébendes, les fructueuses échanges, le gain suprême! Le menu fretin se voit réservé à l'artisan ou à ceux qui... n'ont pas la bourse pleine, mais auxquels notre ravauteur d'eau douce, toujours généreux, ne marchandé pas la mesure.

En dépit des mille fatigues supportées, rafalets terribles, bains forcés, pluies et gélées, perte douloureuse du précieux « gabarrot », le hardi détresseur de l'onde, ne troquerait pas sa rude existence, contre tous les trésors de Golconde.

Aussi tout va bien, jusqu'à l'heure fatidique, où, comme pour notre sympathique contrebandier, le garde implacable le surprend en décupe récidive, et le traîne aux tribunaux vengeurs de la loi violée!

E. L.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

MARCHÉS

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	228	106	65 à 77
Vaches.	21	13	45 à 60
Moutons.	1124	414	70 à 82
Porcs.	1778	1649	90 à 1 f.

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2108	4968	0.52 à 0.90
Vaches.	462	419	0.51 à 0.89
Taureaux.	238	209	0.46 à 0.75
Veaux.	1315	1115	0.65 à 1.12
Moutons.	18325	14635	0.68 à 1.13
Porcs.	6568	6448	0.76 à 0.88

Bœufs. — Vente calme.
Vaches. — Vente calme.
Taureaux. — Vente calme.
Veaux. — Vente plus facile.
Moutons. — Vente difficile.
Porcs. — Vente mauvaise.

Quatrain télégraphique

La Robe Châtelaine, je m'appelle,
Venant de Paris, capitale des trésors,
Chez Mlle Martine, j'apporte la nouvelle,
Aux Dames les plus coquettes de la ville de Cahors.
2, rue Jean-Cavioles.

Bibliographie

Bibliothèque de souvenirs et récits militaires

Rien n'est passionnant comme la connaissance des hauts faits d'armes qui ont fait notre pays si grand et si glorieux. Jusque-là, c'était une étude difficile pour beaucoup, en raison de l'étendue et du prix élevé des ouvrages qu'il fallait acquérir. La Bibliothèque de Souvenirs et de Récits militaires a fait disparaître cette difficulté. Elle édite chaque semaine un petit volume, très coquet, du prix minime de 0 fr. 15, contenant un résumé très clair de la campagne à laquelle il se rapporte, et un épisode saillant, particulièrement dramatique, de cette campagne, épisode raconté par un témoin ou un grand historien. Quatre-vingt-deux volumes ont déjà paru.

Ils sont en vente au prix de 0 fr. 15 chez les libraires et dans les gares. Pour permettre à nos lecteurs d'en apprécier l'intérêt, l'éditeur, M. Henri Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, enverra franco à ceux d'entre eux qui joindront à leur demande un timbre de 0 fr. 05, le dernier volume paru: les *Débuts de Napoléon*, par Stendhal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartrea, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

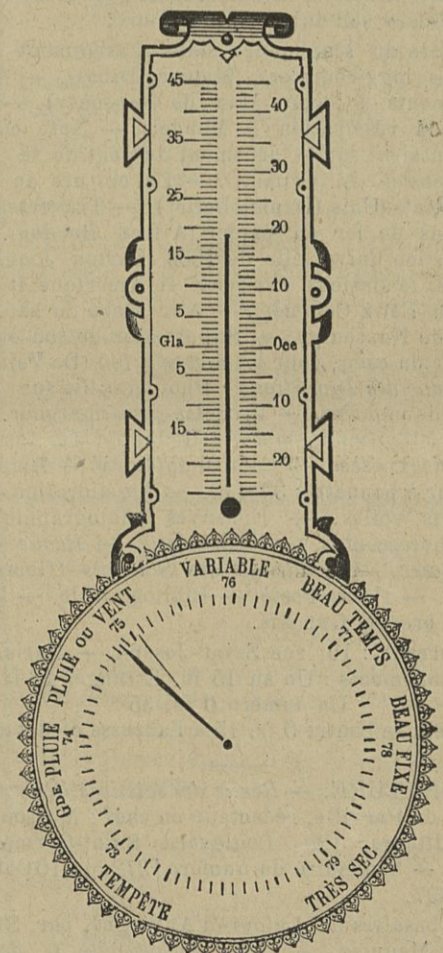
2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 15.
Id. maxima de la veille : 22.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Cours du jour, TERME, Cours du jour. Lists various financial instruments like 3 0/0, 3 1/2 0/0, Tunis, Annam, Madagascar, etc.

Chemins de fer et Ville de Paris

Table with 3 columns: Cours du jour, TERME, Cours du jour. Lists railway lines like Chemins de fer département, Est-Algérien, Est, etc.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour : Utilité du scaphandre dans l'armement des navires long-courriers (Maurice Dibos). — Appartements à louer (Max de Nansouty). — Le nez et la respiration (Dr Mendel). — Note complémentaire sur le lancement du pont de la rue Stéphenson (L. Crimail). — La culture du riz aux Etats-Unis (Daniel Bellet). — Traverses de chemins de fer en papier (Alfred Boudon). — Exposition universelle de 1900 (Gaston Jouglar). — Les fondations des ponts en Amérique et en France (Félix Colomer). — A la pêche du hareng (Max de Nansouty). — Suppression du son et de l'éclair du coug, pour les armes à feu (De Veine). — Revue des Inventions ; Photographie sur cadrans de montres. — Brouette peso-chargeur. — Pot à colle perfectionné. — Réduction des épreuves surexposées. — Lampe-applique. — Amplificateur à bonnettes 30x40. — Amélioration des négatifs voilés. — Epreuves photographiques phosphorescentes. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des Sciences (Georges Petit). — Petite Poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français. Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35 Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus. LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et Cie éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1272, du 16 Octobre 1897. Les basaltes de Latour-d'Auvergne, par Stanislas Meunier. — Une automobile à deux roues, par E. Hospitalier. — La photographie à travers les obstacles, par G. H. Niewenglowski. — La rougeole à l'école, par J.-F. Gall. — Distribution d'énergie électrique, par J. Ledant. —

Le lait stérilisé, par Henri de Parville. — L'industrie forestière en Californie, par Ch. Marsillon. — Le céramo-cristal, par Cérama. — Le pied de la Chinoise, par le Dr I.-I. Matignon. — Une enseigne à Montevideo, par Flamel. — Application des rayons X à l'étude du tubercule de la pomme de terre, par Henri Condon, Léon Buscard. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 11 octobre 1897, par Ch. de Villedeuil. — Sonneries à répétition dans les horloges, par J. Durand. Ce numéro contient dix gravures, et le bulletin météorologique de la semaine.

POUR PARAITRE LE 15 NOVEMBRE

L'Algérien, Revue Française et Coloniale Bi-Mensuelle. Organe international de renseignements. Rédaction et Administration : Alger. Bureau et Imprimerie : Marseille. L'administration demande des correspondants particuliers ; il sera répondu à toute demande accompagnée d'une enveloppe timbrée, faite à l'administrateur M. Hervé, 38, rue Rovigo, Alger.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2116 du 16 Octobre 1897.

GRAVURES : Paris : Exposition de 1900 : Les pilotes pour les fondations du grand palais des Champs-Élysées. — Sonnette à vapeur enfonçant les pilotis. — Le nouveau port du quai de la Conférence. — La médaille de la Marine, en mémoire du débarquement du Tsar à Cherbourg. Les Musées inconnus : L' Arsenal : Le Salon. — La Bibliothèque. — Le Cabinet de Sully. — Modèle de bateau négrier. — Bréviaire de Saint-Louis ; etc., etc.

Italie : Le Mont Cassin : Portrait de Dom Luigi Tosti, abbé du Mont Cassin. — La Cour d'honneur. — Vue d'ensemble de l'Abbaye. — La Chapelle.

Théâtre illustré : Gymnase : Les trois filles de M. Dupont. — Vaudeville : Jalouse. Portraits : M. Lépine, nouveau gouverneur de l'Algérie.

Départements : Châteaufoux : Le Monument des Soldats morts en 1870. — Savoie : Le dernier des petits ramoneurs. — Marne : Le Ban des vendanges à Ay.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les Musées inconnus : L' Arsenal, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Sport, par Archiduc. — Dom Tosti et le Mont Cassin, par Boyer d'Agen. — L'Exposition de 1900 et ses palais, par A. A. — Le vin de Champagne, par R. R. etc.

Explication des gravures, Eccecs, Rébus, Créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc. Nouvelle illustrée : Le Mensonge du Silence, par J. Pommerol, illustrations de Dedina. Le numéro : 50 centimes.

MAISONS RECOMMANDÉES

MEUBLES, SIÈGES, GLACES Voitures de Déménagements Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.

BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR CAHORS, rue Nationale, 51 et 53 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avec livraison. — Derniers progrès du jour.

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays. Maison de confiance. Travail très soigné

CABINET DENTAIRE

OUVERT TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

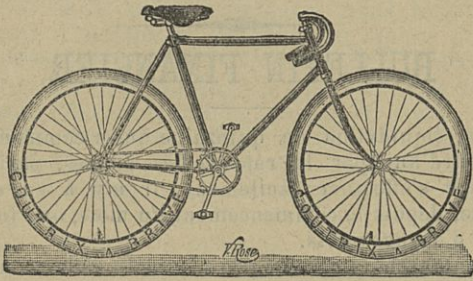
Mécanicien-Chirurgien Dentiste Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g. Prothèse et Réparations Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10.000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE 69, Bd GAMBETTA, 69 CAHORS FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT » Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

ÉTUDE

de M^e Armand DEGRANGE-TOUZIN, licencié en droit, avoué à Cahors, Boulevard Gambetta, n° 31, Successeur de M^e BON.

VENTE A SUITE DE

Saisie Immobilière EN UN SEUL LOT DES BIENS IMMEUBLES

SAISIS SUR LA TÊTE ET AU PRÉJUDICE DE MONSIEUR ALEXIS-ANTOINE-PAUL-GUSTAVE GUICHES, HOMME DE LETTRES ET DE DAME ANNE-FRANÇOISE CORNU SANS PROFESSION MARIÉS, DOMICILIÉS ENSEMBLE A PARIS RUE D'EDIMBOURG NUMÉRO 17.

Au plus offrant et dernier enchérisseur A L'EXTINCTION DES FEUX

L'Adjudication aura lieu le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, jour de mercredi à midi et heures suivantes s'il y a lieu à la barre du tribunal civil de Cahors.

Le public est prévenu qu'en vertu d'un procès-verbal de saisie immobilière, dressé par M^e FRAYSSE, huissier à Luzech, en date du dix-sept juillet dernier, dûment visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors et en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le quatre septembre dernier.

Il sera procédé, au jour, lieu et heures ci-dessus indiqués, à la requête de Monsieur Gustave-Charles PAUVERT, docteur en médecine, domicilié à Vincennes, avenue des Charmes, numéro 42 bis, lequel a constitué M^e Armand DEGRANGE-TOUZIN, pour son avoué.

A la vente de tous les biens immeubles appartenant aux époux GUICHES-

CORNU, prénommés, qualifiés et domiciliés, lesdits biens situés dans la commune d'Albas, et consistant en diverses natures de fonds.

Pour les clauses et conditions de la vente et notamment le paiement des frais et du prix d'adjudication, voir le cahier des charges dressé pour parvenir à ladite vente, déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où tout le monde peut en prendre connaissance sans déplacement.

Conformément à une clause insérée audit cahier des charges, la nue propriété seule des immeubles sera mise en vente, la jouissance en ayant été réservée à Madame Marie-Thérèse-Zélie BERCEGOL, veuve de Monsieur Joseph GUICHES, mère et belle-mère des saisis, suivant acte aux minutes de M^e Mourguès, notaire à Albas, sous sa date enregistrée.

Les biens dont s'agit seront mis en vente sur la mise à prix fixée par le poursuivant à dix mille francs en sus des charges, ci 10,000

La présente insertion sommaire est faite en vertu de l'autorisation donnée par Monsieur le Président du tribunal civil de Cahors, par son ordonnance sous sa date enregistrée, laquelle a désigné l'Alliance républicaine du Lot et le Journal du Lot, journaux s'imprimant à Cahors.

Pour extrait certifié sincère Cahors, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'avoué poursuivant,

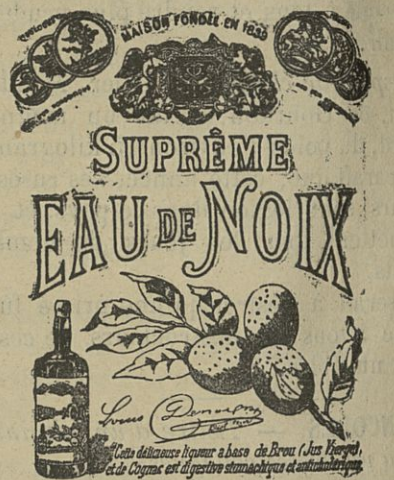
Signé :

A. DEGRANGE-TOUZIN.

Enregistré à Cahors le octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, F^o C^e Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DE FRAMOND receveur.

Pour tous renseignements concernant la vente, s'adresser à M^e Armand DEGRANGE-TOUZIN, avoué poursuivant la vente, en son étude sus indiquée.



Louis DENOIX & Brive la Gaillardet 1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or. 2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent. 3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or. LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPÉCIALITÉS :

Anisette et Liqueurs super fines Sirops garantis Seul fabricant du CURAÇO (Pierre Lacoste) double-orange et triple-sec Echantillons sur demande



PARIS GRands MAGASINS DU Printemps NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSANT.